

**Allocution de M. Denis Desautels, O.C.
Président du conseil d'administration**

Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Laurentienne du Canada.

Au cours de cette rencontre, nous vous présenterons les résultats financiers de l'exercice 2005, de même que les résultats des nombreuses initiatives qui ont été mises en œuvre au cours de l'année et, surtout, nous espérons vous démontrer toutes les ressources et les énergies que les employés de la Banque y ont consacrées avec beaucoup de motivation et d'enthousiasme.

Les membres du conseil d'administration n'ont pas été en reste, dans ce véritable effort collectif pour poursuivre la réalisation de notre plan d'affaires adopté il y a déjà près de trois ans.

Depuis ce temps, j'ai eu l'occasion de le souligner à quelques reprises et je me permets de le répéter aujourd'hui : le plan d'affaires de la Banque Laurentienne est un outil essentiel à la réalisation de nos objectifs d'efficacité et de rentabilité.

Aujourd'hui, ce plan d'affaires produit des résultats dont nous pouvons être fiers, des résultats qui nous permettent aussi d'entrevoir les prochaines années avec optimisme.

Ajoutons à cela que ces mêmes résultats ont été atteints alors que l'environnement d'affaires de la Banque demeure très concurrentiel dans tous les domaines.

Dans ce contexte, les membres du conseil d'administration ont joué et continuent de jouer un rôle particulier, à la fois comme soutien de la direction et des employés, et comme gardiens des intérêts des actionnaires et des clients de la Banque.

Heureusement, à la Banque Laurentienne, ce rôle a été balisé par une longue tradition de rigueur et de transparence qui fait de la Banque, aujourd'hui, un modèle parmi les institutions financières canadiennes.

Votre conseil d'administration est fier de cet héritage et s'emploie à l'enrichir encore avec tous les moyens à sa disposition.

Deux grands principes nous guident dans ce travail : la rigueur et la détermination...

La rigueur, c'est celle qu'exigent les lois et règlements qui encadrent notre industrie ; c'est aussi celle qu'exige la mise en place, à l'intérieur même de notre organisation, des processus d'affaires nécessaires pour respecter et, encore mieux, dépasser les normes établies et les attentes de nos clients et actionnaires

À cet égard, les travaux des trois comités formés par le conseil d'administration – le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de gouvernance d'entreprise et le comité de gestion des risques – s'avèrent essentiels à la bonne marche des affaires de la Banque. Le rôle de chaque comité est d'ailleurs bien décrit dans notre rapport annuel.

Je tiens d'ailleurs, ici, à remercier les membres du conseil d'administration qui contribuent de manière très engagée et, justement, très rigoureuse, à ces travaux.

La détermination, c'est celle de chacun des membres du conseil d'administration : la détermination à protéger et faire fructifier les actifs de la Banque, conjuguée à la détermination à participer activement à la réalisation de notre plan d'affaires et à assurer son développement rentable.

C'est, enfin, notre détermination à défendre les meilleurs intérêts des actionnaires que nous représentons, ainsi que ceux de tous les employés et de chacun des clients de la Banque.

Cette année encore – les résultats le démontrent – nous avons pu compter sur les talents et les compétences de nos employés, et sur un véritable partenariat entre les membres du conseil d'administration et les membres de l'équipe de direction de la Banque.

Parmi toutes les personnes qui ont contribué à ce développement au cours des dernières années, permettez-moi de nommer plus spécifiquement MM. Ronald Corey et Gordon Ritchie qui, après respectivement douze ans et trois ans de travail au sein du conseil d'administration quittent leurs postes.

Au nom de la Banque Laurentienne, et en mon nom personnel, je tiens à les remercier chaleureusement pour leur dévouement.

Pour les remplacer, nous proposons la candidature de deux personnes de fort calibre, soit madame Lise Bastarache et monsieur Pierre Genest. Madame Bastarache a occupé plusieurs fonctions importantes au sein d'autres institutions financières, dont celle d'économiste en chef. Monsieur Pierre Genest est actuaire de formation. Il a œuvré dans le monde de la finances durant toute sa carrière et s'y est bâti une solide réputation.

Mesdames et messieurs, les initiatives et les résultats de la Banque Laurentienne au cours de l'exercice financier 2005 démontrent de manière probante que nous sommes en bonne voie pour réaliser les objectifs de notre plan d'affaires pluriannuel.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à vous assurer que nous mettrons tout en œuvre, en étroite collaboration avec la direction et les employés, pour poursuivre dans cette même voie, avec rigueur et détermination, et pour atteindre ces objectifs qui confirmeront les succès de la Banque Laurentienne.

Enfin, je tiens à vous remercier, et à remercier tous les actionnaires de la Banque, pour votre soutien et votre confiance.

Il me fait plaisir maintenant de céder la parole à M. Raymond McManus pour la présentation des faits saillants et des résultats de l'exercice financier 2005...